

Charte informatique

Charte d'usage du réseau informatique du Lycée et de l'Internet

Les règles et obligations ci-dessous énoncées s'appliquent à toute personne utilisant les ordinateurs, le réseau et le serveur informatique du Lycée Emiland Gauthey et, par eux, le serveur académique permettant l'accès à Internet ou à l'intranet. L'ensemble de ce dispositif est désigné ci-dessous par le terme "réseau".

1 Le réseau du Lycée Emiland Gauthey.

1.1 Ressources disponibles

Le serveur du réseau du lycée Emiland Gauthey offre :

- un compte personnel à tous les professeurs et élèves du lycée qui se connectent par code et mot de passe,
- une zone du disque dur du serveur pour le stockage des travaux personnels - limitation à 10 Moctets par compte, sans exécutables porteurs éventuels de virus.
- l'accès à tous les programmes publics disponibles sur le serveur et à l'Internet, l'ENT et tous les services qui y sont associés (Pronote, par exemple).

1.2 Conditions d'accès

Chaque utilisateur se voit attribuer un identifiant et un mot de passe qui lui permettent de se connecter au serveur informatique du lycée. Cet identifiant et ce mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. Chaque utilisateur est responsable de l'usage qui en est fait : la communication à des tiers de ces informations engage son entière responsabilité. Les identifiants et mots de passe seront désactivés à partir du moment où l'utilisateur n'aura plus de lien avec l'établissement.

2 Respect des règles de la déontologie informatique.

2.1 Engagements du Lycée

- Le Lycée s'engage à respecter la législation en vigueur (notamment lois relatives à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, au règlement européen sur la protection des données à caractère personnel, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique, propriété intellectuelle, droit à l'image).
- Le Lycée s'efforce de maintenir le Service accessible en permanence, mais peut interrompre l'accès pour toutes raisons, notamment techniques, sans pouvoir être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions pour l'Utilisateur. Il tiendra dans la mesure du possible les utilisateurs informés de ces interruptions.
- Le Lycée n'exerce aucune surveillance ni aucun contrôle éditorial sur les messages envoyés et reçus dans le cadre de la messagerie électronique sur internet. Il ne pourra, de ce fait, être tenu pour responsable des messages échangés.
- Le Lycée se réserve la possibilité de contrôler les sites visités par les élèves pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits aux mineurs (en ce qui concerne les élèves mineurs), et de vérifier que l'utilisation des Services reste conforme aux objectifs pédagogiques. Il peut également, pour des raisons techniques, analyser et contrôler l'utilisation des Services. Il se réserve, dans ce cadre, le droit de recueillir et de conserver les informations nécessaires à la bonne marche du système.
- Le lycée s'engage à informer les usagers de la mise en place de tout dispositif de contrôle des activités des élèves sur les poste du réseau (type xxx) permettant au professeur de « prendre la main » sur les postes.

- Le lycée s'engage à informer les familles de toute utilisation pédagogique faites par les téléphones portables de leurs enfants à des fins pédagogiques.

2.2 Engagements de l'Utilisateur

- L'Utilisateur s'engage à n'utiliser le Service, et notamment les listes d'adresses, que pour un objectif pédagogique et éducatif. Il accepte un contrôle a posteriori de l'utilisation de sa messagerie, qui ne pourra porter que sur des indications générales (fréquence, volume, taille des messages, format des pièces jointes) sans qu'il y ait aucun contrôle sur le contenu des messages échangés.
- L'Utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur (notamment lois relatives à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique, propriété intellectuelle, droit à l'image). Il s'interdit à l'occasion de l'usage du Service proposé par l'établissement de faire de la publicité sur des produits ou services du commerce
- L'Utilisateur s'engage à ne pas perturber volontairement le fonctionnement du Service, et notamment à ne pas :
 - Masquer sa propre identité ou s'approprier le mot de passe du compte d'autrui.
 - Altérer les données ou accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs du réseau sans leur autorisation.
 - Interrompre le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés au réseau.
 - Se connecter ou d'essayer de se connecter sur un site sans y être autorisé.
 - Porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants.
 - Modifier ou détruire des informations sur un des systèmes connectés au réseau.
 - Utiliser de programmes destinés à contourner la sécurité ou saturer les ressources
 - Introduire des programmes nuisibles (virus ou autres)
 - Modifier sans autorisation la configuration des machines.
- Il s'engage à informer l'établissement de toute perte, anomalie ou tentative de violation de ses codes d'accès personnels.

3 Les Sanctions

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose aux sanctions et poursuites pénales prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.